



COMPTE RENDU SYNTHETIQUE

Ordre du jour : Situation sanitaire du CA Brive Corrèze Limousin et du Sporting Club Albigeois

A la suite de l'information de la LNR par les clubs du CA Brive Corrèze Limousin et du Sporting Club Albigeois, le lundi 30 novembre 2009, de plusieurs personnes présentant, au sein de leur effectif professionnel, des symptômes grippaux, la Cellule de veille *ad hoc* grippe A(H1N1) :

- a examiné immédiatement, lors d'une réunion téléphonique organisée dès le lundi 30 novembre au soir, la situation sanitaire des clubs concernés sur la base des éléments circonstanciés présentés par le médecin de chaque club ;
- a fait des recommandations aux clubs, notamment par l'intermédiaire de leur médecin, quant à la conduite à tenir afin d'éviter la propagation du virus : (i) Supprimer tout regroupement collectif des joueurs et de leur encadrement, (ii) Mettre le reste de l'effectif sous tamiflu et évaluer leur environnement, (iii) Porter le masque, (iv) Informer régulièrement la Cellule de veille de l'évolution sanitaire au sein du club, (v) Faire un prélèvement sur au moins un joueur pour établir un diagnostic avéré ;
- a fait, le jeudi 3 décembre, un nouveau point de la situation sanitaire des deux clubs à l'issue de la période de quarantaine.

SITUATION SANITAIRE DU CLUB DU CA BRIVE CORREZE LIMOUSIN

1. Recommandation de la cellule de veille grippe A(H1N1) au club du CA Brive Corrèze Limousin

Le 3 décembre 2009, la cellule de veille *ad hoc* grippe A(H1N1) est convenue, à la lumière des examens de la situation sanitaire du club réalisés lundi 30 novembre (4 joueurs présentaient alors des symptômes grippaux) et jeudi 3 décembre (3 nouveaux joueurs et un membre de l'encadrement présentaient à leur tour des symptômes grippaux), de la nécessité :

- de stopper la « chaîne de contamination » et éviter tout risque sanitaire pour l'ensemble de l'effectif du CA Brive Corrèze Limousin,
- de fixer le point de départ du dernier contact entre les joueurs au lundi soir 30 novembre 2009,
- de supprimer tout regroupement collectif des joueurs et de l'encadrement du club, seul moyen de stopper la chaîne de contamination, jusqu'au vendredi 4 décembre compris, l'entraînement collectif pouvant reprendre à partir du samedi 5 décembre¹,

¹ Il peut être considéré, à partir du 5^{ème} jour, sous réserve de l'examen de la situation sanitaire du club, que la chaîne de contamination est stoppée.

- que les joueurs malades, sous réserve de leur examen clinique par leur médecin traitant ou le médecin du club, ne reprennent d'activités collectives intensives (entraînements et matches) qu'à partir du 7^{ème} jour minimum suivant l'apparition des symptômes.

2. Décision du comité de suivi grippe A(H1N1)

Le comité de suivi de la grippe A(H1N1), convoqué jeudi 3 décembre au soir, a décidé, au vu des conclusions de la cellule de veille concernant la nécessité de stopper la chaîne de contamination en supprimant tout regroupement collectif jusqu'au vendredi 4 décembre inclus (outre le respect de la période de 7 jours pour les joueurs malades) de reporter la rencontre CA Brive Corrèze Limousin / Stade Toulousain initialement prévue le samedi 5 décembre 2009 à 14h15 au dimanche 6 décembre 2009 à 15 h.

Ce report d'une journée apparaît en effet nécessaire compte tenu de la période pendant laquelle les regroupements collectifs sont prohibés afin de s'assurer de la rupture de la chaîne de contamination.

En conséquence, le coup d'envoi du match CS Bourgoin Jallieu / Castres Olympique du samedi 5 décembre est décalé à 14 h 15 (eu lieu de 14 h 30) et sera diffusé sur CANAL+ (en lieu et place du match CA Brive Corrèze Limousin / Stade Toulousain).

SITUATION SANITAIRE DU CLUB DU SPORTING CLUB ALBIGEOIS

1. Recommandation de la cellule de veille grippe A(H1N1) au club du Sporting Club Albigeois

Le 3 décembre 2009, la cellule de veille *ad hoc* grippe A(H1N1) est convenue, à la lumière des examens de la situation sanitaire du club réalisés lundi 30 novembre (9 joueurs présentaient alors des symptômes grippaux) et jeudi 3 décembre (13 joueurs au total ont présenté des symptômes grippaux dont deux joueurs ont été testés positifs à la grippe A(H1N1)), de la nécessité :

- de stopper la « chaîne de contamination » et éviter tout risque sanitaire pour l'ensemble de l'effectif du Sporting Club Albigeois,
- de fixer le point de départ du dernier contact entre les joueurs au lundi 30 novembre 2009 dans la matinée,
- de supprimer tout regroupement collectif des joueurs et de l'encadrement du club, seul moyen de stopper la chaîne de contamination, jusqu'au jeudi 3 décembre compris, l'entraînement collectif pouvant reprendre à partir du vendredi 4 décembre²,
- que les joueurs malades, sous réserve de leur examen clinique par leur médecin traitant ou le médecin du club, ne reprennent d'activités collectives intensives (entraînements et matches) qu'à partir du 7^{ème} jour minimum suivant l'apparition des symptômes.

2. Décision du Comité de suivi grippe A(H1N1)

Le comité de suivi grippe A(H1N1) a considéré qu'en l'état de la situation sanitaire du club du Sporting Club Albigeois et des conclusions du Comité de veille, il y a lieu de maintenir comme prévu le match SC Albigeois / Biarritz Olympique Pays-Basque au dimanche 6 décembre à 15 heures.

² Il peut être considéré, à partir du 5^{ème} jour, sous réserve de l'examen de la situation sanitaire du club, que la chaîne de contamination est stoppée.